

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille quatorze, le 17 février à dix huit heures, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

PRESENTS : Mmes BLATMANN Sabine représentant Mme CORDIER Fabienne, JAUBERT Sylvie, LOMBARD Jeanine, ISAIA Monique, MAURE Agnès, MM. AUBERT Jean-Pierre, PAYOT Jean-Michel, CUGNET Gérard, OLIVERO Albert, MARTIN Jacques, BAGUE Patrice, TEISSIER Jean-Louis, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques représentant M. DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, PARISIO Raymond, TRON Emile, LOUISON Charles, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, BULTEL Jean-Pierre et VAGINAY Bruno

EXCUSES : Mlle JACQUES Elisabeth et M. JACQUES Jean.

Délibération n°2014/ 03

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2013 – BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Communautaire,

A l'unanimité des membres présents (le Président ayant quitté la salle et n'ayant pas participé au vote)

• **APPROUVE** le compte administratif et le compte de gestion 2013 de Monsieur le Percepteur du service annexe « **Assainissement** », arrêté comme suit :

SECTION D'EXPLOITATION :

* DEPENSES = 1 123 907.81 €

* RECETTES = 1 381 598.79 €

soit un excédent de fonctionnement de clôture 257 690.98 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

* DEPENSES = 1 242 465.81 €

* RECETTES = 1 127 499.66 €

soit un déficit d'investissement de clôture de 114 966.15 €

Il approuve également les restes à réaliser de la section d'investissement 2013 qui s'établissent comme suit :

* DEPENSES = 878 014 €

* RECETTES = 946 380 €

soit un excédent d'investissement de clôture de 68 366 €

• **DECIDE** que l'excédent de fonctionnement sera affecté à hauteur de 46 600.15 € à la section d'investissement du BP 2014 (art 1068) et à hauteur de 211 090.83 € au financement des dépenses de fonctionnement 2014 (art 002).

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Michel LANFRANCHI

